



RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Résultats annuels - Campagne 2022

RÉSEAUX D'ÉLEVAGE POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE
COLLECTION RÉFÉRENCES



Cas-type

BL50

Systeme laitier spécialisé

Zone maïs favorable



Caractéristiques de l'exploitation

2,0 unités de main-d'oeuvre

80 ha de Surface agricole utile

dont 70 ha de surface fourragère principale - dont 56 ha d'herbe
dont 10 ha de grandes cultures

101 UGB - Chargement apparent 1,4 UGB / ha SFT

dont 101,1 bovins lait



Auvergne

**Avec le soutien
financier de**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile

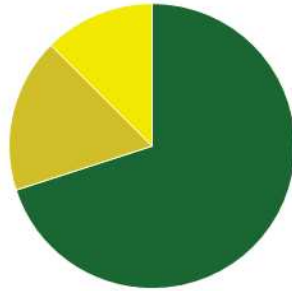
80 ha

Surface Fourragère Principale

88 %

Surface Non Fourragère

13 %



	Surface (ha)	%
Surface en herbe	56,0	70
Cultures fourragères	14,0	18
Grandes cultures	10,0	13

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé

1,40 UGB / ha SFP

Cultures Fourragères (CF)/ SFP

20 %

Part des prairies permanentes / SH

33 %

Prairie temporaire implantée dans l'année

0,0 ha

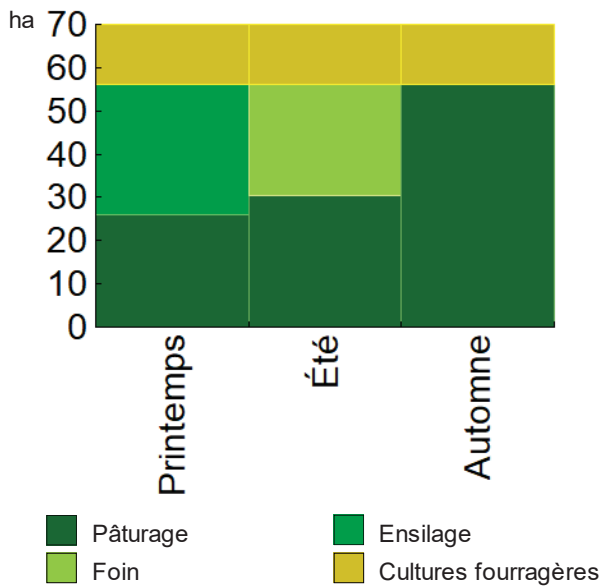
Fumure minérale (/ha herbe)

65 N 0 P2O5 28 K2O

Fumure minérale (/ha CF)

40 N 0 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères



Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Maïs ensilage	14,0	40	0	0	
Surface en herbe					
Pâturage	26,0	60	0	25	
Ensilage + Foin + Pâturage	25,7	70	0	30	
Ensilage + pâturage	4,3	70	0	30	

Fourrages conservés utilisés

3,57 t. MS / UGB

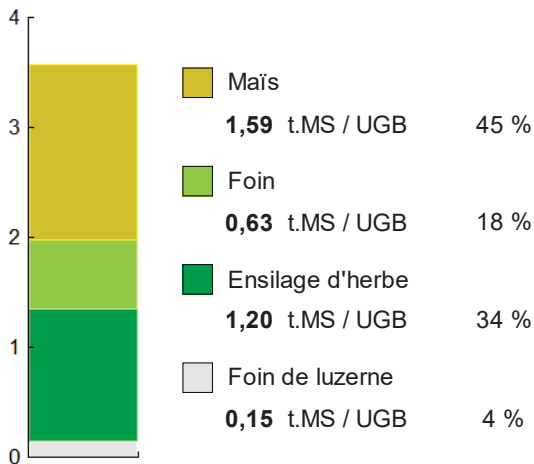
dont variation de stock

0,00 t.MS / UGB

Autonomie des fourrages conservés

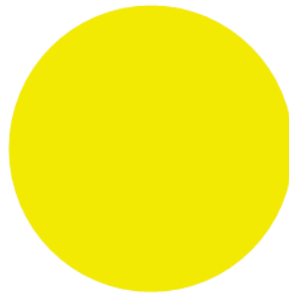
96 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	tMS /UGB	Ares /UGB
Maïs ensilage	14,0	12,0	1,66	14
Foin	26,0	2,5	0,63	26
2° coupe	26,0	2,5		
Ensilage d'herbe	30,0	4,2	1,25	30
1° coupe non déprimée	30,0	4,2		

PRODUCTIONS VEGETALES



ha
10,0 Blé tendre

Grandes cultures	10,0 ha	Nb de cultures avec + de 5% de la SAU	4
Fumure minérale (/ha SNF)			
	100 N	30 P2O5	0 K2O
Marge brute des productions végétale	8 930 €	893 €/ha	

Conduite des productions végétales

Cultures	Signe qualité	Surface (ha)	Rdt /ha	Fumure minérale/ha			Fum Orga	IFT herbi. - aut.	Dés. méca	Prix € / unité	M.B. €/ha
				N	P2O5	K2O					
Grandes cultures											
Blé tendre		10,0	60 q	100	30	0				0,00	

LE TROUPEAU BOVINS LAIT

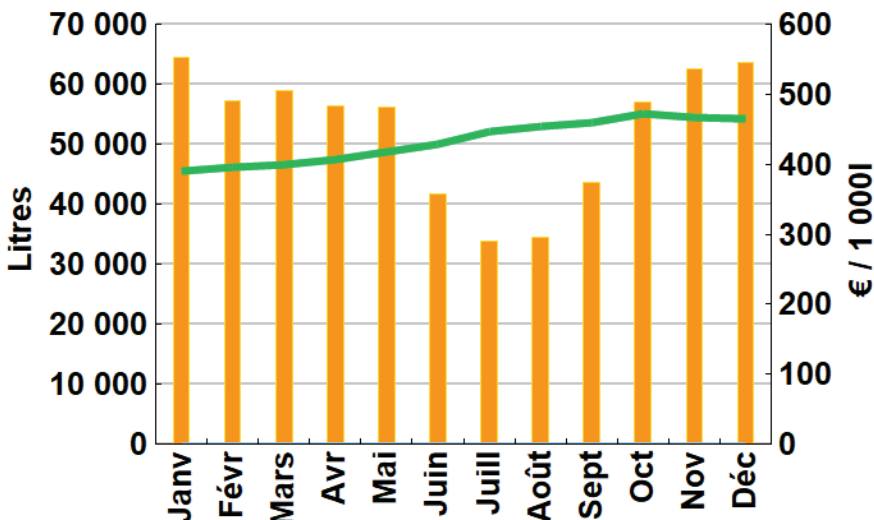
75,0 vaches Prim'holstein	Atelier bovins lait	101,1 UGB	100 % du total UGB
Quota 630 000 l	Référence M.G.	33,00 g/l	1,3 UGB/VL
			70,0 ha SFP



Lait produit	639 498 l	8 527 l/vache	
Lait vendu	630 003 l	432 €/1000l	TP 32,50 g/l TB 40,00 g/l

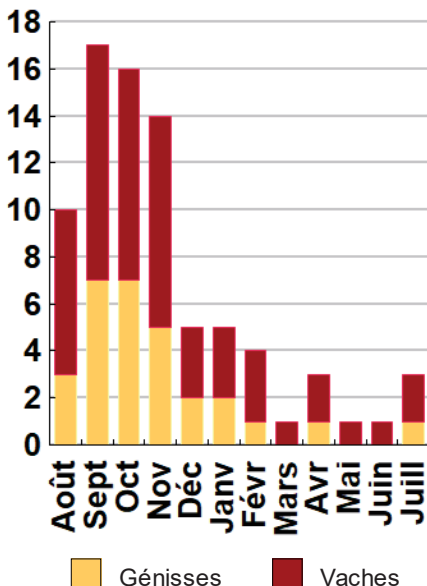
Livraisons et prix du lait laiterie

80 vêlages	IVV moyen	j
29	dont génisses	36 %
7	dont en croisement	9 %
83 Veaux nés		
8	dont veaux morts	10 %



Conduite du troupeau	
Rang moyen de lactation	0,0
Age moyen au premier vêlage	24 mois
Niveau moyen des génisses au vêlage	0 l
Niveau moyen des vaches au vêlage	0 l

Répartition des vêlages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Race	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes					
25 Vaches réforme finies	66		650,0 kgv	1,87	1 215
37 Veaux naissants mâles	66		50,0 kgv	1,40	70
7 Veaux naissants mâles	34x66		65,0 kgv	2,77	180

Concentrés

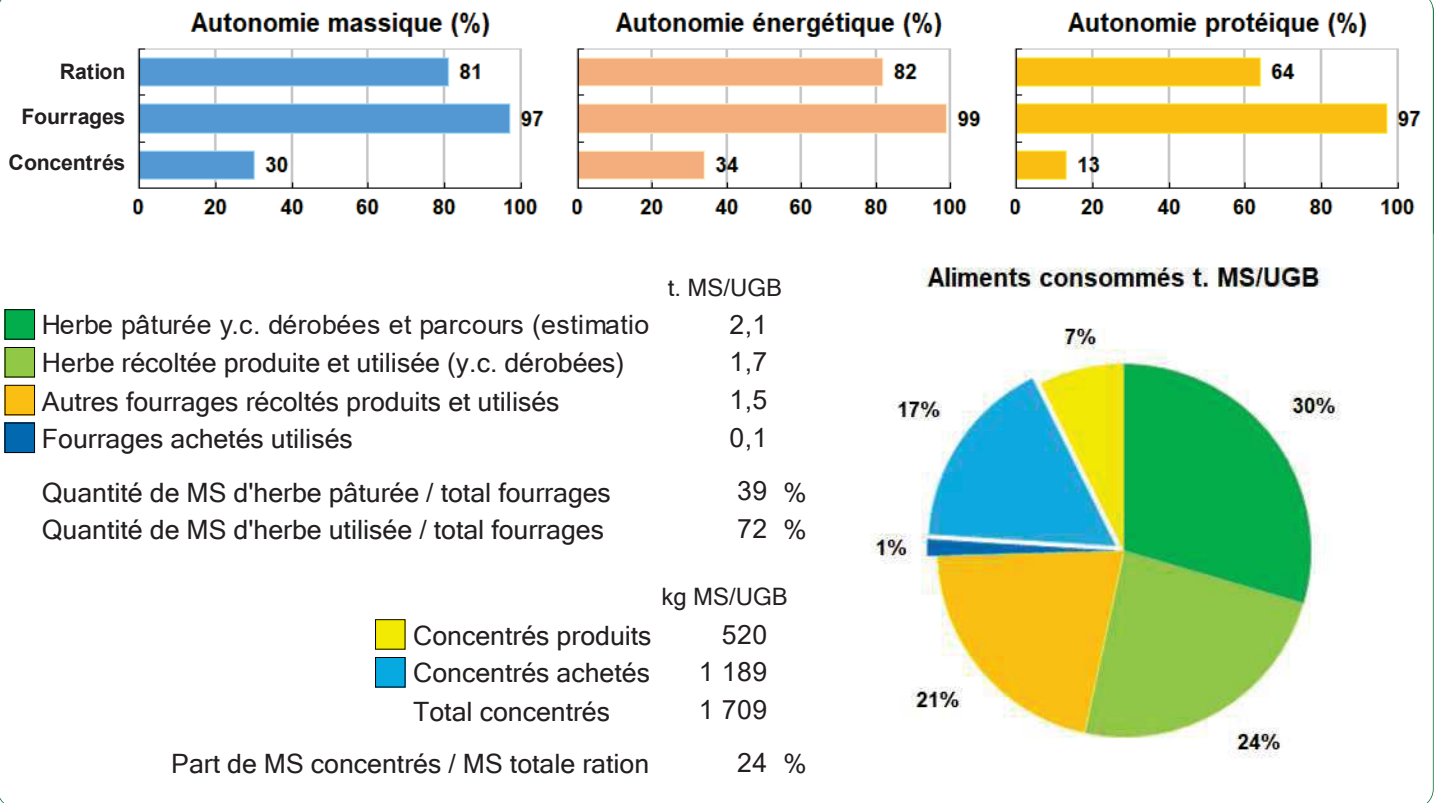
Quantité totale	189 t	Concentrés aux vaches laitières	2 049 kg/VL
	439 €/t		240 g/l
dont prélevé	31 %		112 €/1000l
Autres bovins laitiers	1 371 kg/UGB	Production autonome	6 312 l/VL
	436 €/UGB	en % du lait produit / VL	74 %

Marge brute atelier

158 594 €
2 115 €/vache
248 €/1000l
2 266 €/ha SFP



Bovins lait



LES RESULTATS ECONOMIQUES 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		364 028 €	CHARGES		253 350 €
Bovins lait	(86 % PB)	311 540	Charges opérationnelles	(43 % PB)	157 816
Ventes		306 434	Troupeau	1 325 €/UGB	133 957
Lait vente laiterie : 630 003 l à 0,432 €		272 209	(101 UGB bovins lait)		
25 Vaches réforme finies race 66 (650 kgv - 1 215 €)		30 375	Concentrés	868 €/UGB	87 713
37 Veaux naissants mâles race 66 (50 kgv - 70 €)		2 590	Frais d'élevage	236 €/UGB	23 891
7 Veaux naissants mâles 34x66 (65 kgv - 180 €)		1 260	Frais vétérinaires	168 €/UGB	16 983
Aides		5 106	Fourrages achetés	34 €/UGB	3 450
Aide Bovine Laitière : 60 têtes à 85,10 €		5 106	Achats de litières	19 €/UGB	1 920
Grandes cultures	(4 % PB)	13 800	Surfaces fourragères	271 €/ha	18 989
Ventes		13 800	(70 ha SFP : dont 56 ha SH, 14 ha CF)		
Cession interne au troupeau : 584 q à 23,00 €		13 437	Engrais et amendements	190 €/ha	13 311
Produits GCU pour famille : 15,8 q à 23,00 €		363	Semences et plants	55 €/ha	3 831
Produits non affectables	(11 % PB)	38 689	Produits de défense végétaux	17 €/ha	1 162
Aides		38 689	Fournitures pour fourrages	10 €/ha	685
Indemnité compens handicap		20 147	Productions végétales	487 €/ha	4 870
Aides découplées		18 542	(10 ha GCU)		
			Engrais et amendements	236 €/ha	2 360
			Produits de défense végétaux	163 €/ha	1 630
			Semences et plants	75 €/ha	750
			Autre	13 €/ha	130
			Charges de structure	(26 % PB)	95 534
			(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	229 €/ha SAU	18 329
			Foncier	189 €/ha SAU	15 145
			Matériel	451 €/ha SAU	36 117
			Bâtiments et installations	49 €/ha SAU	3 922
			Autres charges	275 €/ha SAU	22 021
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(30 % PB)	110 679 €
				55 339 €/UMO (2 UMO exploitants)	
Annuités	(47 % EBE)	52 406 €	Amortissement		61 620 €
Remboursement de capital		46 117	Matériel	390 €/ha	31 176
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		6 289	Bâtiments et installations	301 €/UGB	30 444
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		6 289 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		58 273 €	RESULTAT COURANT	(12 % PB)	42 770 €
		29 136 €/UMO		21 385 €/UMO	
Total actif hors foncier		860 770 €	Valeur ajoutée nette (hors aides)		19 219 €/UMO
		430 385 €/UMO	EBE hors foncier / actif hors foncier		14 %
Animaux	14 %	Bâtiments et installations			
		51 %			
Matériel	31 %	Autres immobilisations			
		0 %			

Coût de production de l'atelier Bovins lait

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Productivité

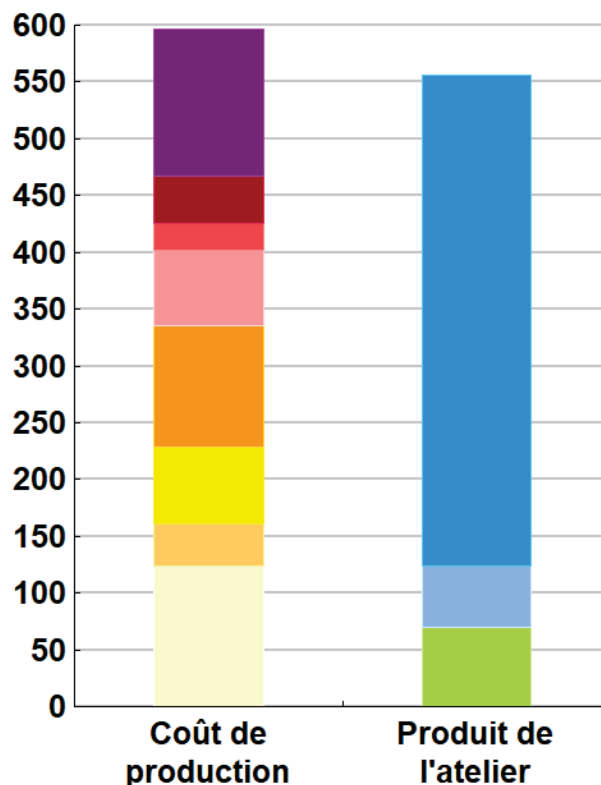
Lait produit et commercialisé (litres)	630 003
dont volume de lait transformé (%)	0
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	2,00
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	315 002



	€/ 1000 litres de lait
Coût de production total	597
Travail	129
Foncier et capital	43
Frais divers de gestion	23
Bâtiments et installations	66
Mécanisation	107
Frais d'élevage	68
Approvisionnements des surfaces	38
Alimentation des animaux	123

	€/ 1000 litres de lait
Produit total	556
Prix de vente du lait	432
Produit viande	54
Autres produits	0
Aides	69

€/ 1000 litres de lait



Approche comptable

Coût de production €/1000l	597
Prix de revient €/1000l	473
Rémunération permise €/1000l	88
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,37

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1000l	563
Prix de fonctionnement €/1000l	439
Trésorerie permise €/1000l	122
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,89

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 1,40 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 150
 Rémunération €/UMO 40 638 = [SMIC net 15 630] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]

Coût de production de l'atelier Bovins lait - Pour en savoir plus



€/ 1000 litres de lait

Coût de production total	596,7
Travail	
Salaires et charges salariales	0,0
Rémunération du travail exploitant (CS)	129,0
Foncier et Capital	
Fermage et frais du foncier	23,1
Rémunération terres en propriété (CS)	0,0
Amortissements améliorations foncières	0,0
Frais financiers	10,0
Rémunération capitaux en propriété (CS)	9,6
Frais divers de gestion	
Transports, assurances, frais de gestion	23,2
Autres amortissements	0,0
Bâtiments et installations	
Eau	4,0
Électricité et gaz	7,7
Entretien et location des bâtiments	6,2
Amortissements bâtiments-installations	48,3
Mécanisation	
Travaux par tiers	21,3
Carburants et lubrifiants	21,8
Entretien du matériel	11,3
Achat de petit matériel	2,8
Crédit bail	0,0
Amortissements matériel	49,4
Frais d'élevage	
Frais vétérinaires	27,0
Frais repro, identification, GDS, cont perf	37,9
Achats de litière	3,0
Frais de transformation et com.	0,0
Approvisionnements des surfaces	
Engrais et amendements	24,8
Semences	7,2
Autres charges végétales	5,7
Alimentation des animaux	
Achats de concentrés et minéraux	117,9
Achats de fourrages et mise en pension	5,5

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre

Exploitant (UMO)	2,00
Salariée (UMO)	0,00
Total main-d'oeuvre à rémunérer	2,00
dont pour transformation et com.	
Main-d'oeuvre bénévole	

Produit de l'atelier

€/ 1000 litres de lait

Prix de vente du lait	432,1
Produit viande	54,3
Achats d'animaux (en -)	0,0
Autres produits	0,0
Aides	
Aides couplées et autres	8,1
Aides découplées	29,3
Aides deuxième pilier	32,0

Données complémentaires

€/ 1000 litres de lait

Total charges courantes	360
Total amortissements	98
Total charges supplétives (CS)	139
Coût production hors charges sup.	458
Annuités	83
Charges sociales exploitants	29

Céréales intra-consommées (ha)	9,7
--------------------------------	-----

Résultats économiques atelier

Excédent brut €/UMO	55 263
Excédent brut €/1000 l	175
Revenu (RCAI) €/UMO	30 512
Revenu disponible €/UMO	29 076

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 1,40 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 150
 Rémunération €/UMO 40 638 = [SMIC net 15 630] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]

Système laitier spécialisé zone maïs favorable

GAEC 2UMOtotale
2 UMOexploitant 0UMO salariée
630000 litres de lait vendus par an
80 ha de SAU

SYSTEME D'EXPLOITATION

Ce cas type est illustratif des exploitations laitières intensives de la zone maïs favorable qui ont un niveau de densité laitière > 7500 litres de lait/ha SAU. L'intensification est surtout réalisée sur le système fourrager (1,5UGB/ha avec maïs ensilage, et ensilage d'herbe précoce) et le niveau de production par vache de 8500l/VL.

CONDUITE DU TROUPEAU

Le troupeau de race Prim'Holstein est conduit en quasi-totalité en race pure pour conserver un renouvellement de 30 %. L'âge au 1er vêlage est de 2 ans ce qui permet entre autre de réduire les UGB. Les vêlages sont programmés sur l'automne pour produire du lait sur la période hivernale.

CONDUITE DU SYSTEME FOURRAGER

Le maïs ensilage (parfois irrigué) sécurise le niveau et la qualité de la ration hivernale. Le chargement de 1,5 UGB/ha SFP nécessite des stocks de 3,5TMS par UGB pour atteindre l'autonomie fourragère. La gestion de la pâture (sortie précoce, pâturage tournant) et la fertilisation sont nécessaire pour garantir les rendements.

LOCALISATION

Châtaigneraie du Cantal, ségala
aveyronnais et lotois
Brivadois

CONDUITE DE L'ALIMENTATION

La pâture est efficace de la mise à l'herbe (début avril) à fin juin. La période séchante de l'été conduit à distribuer du complément de stock qui va généralement croissant. La ration hivernale des VL est composée de 2/3 d'ensilage de maïs et d'1/3 d'ensilage d'herbe complémentée par des céréales autoconsommées, du tourteau de soja et des concentrés VL à 18% de MAT.

MATERIELS ET BATIMENTS

Les charges de CUMA représente 5600 € / an (semoirs, matériel épandage, pulvé, benne, broyeur, ...). L'équipement en propriété est amorti entre 25% et 50 %. L'ensilage et la moisson sont réalisés par l'entreprise. Les vaches laitières sont en logettes paillées, la salle de traite est une 2*8 avec décrochage automatique. Les génisses sont logées en stabulation libre.

COMMENTAIRES ECONOMIQUES

En 2022 le prix du lait croît de 70€/1000 l et celui des réformes laitières est en nette hausse (+35%). Dans un contexte fourrager défavorable et des augmentations sur le marché des appro (engrais, carburants, aliment) le disponible par UMO s'établit à 29 000 €/UMOex. Le coût de production 2022 atteint 597 €/1000l pour un prix de revient (2 SMIC/UMO) de 473 €/1000 l, la rémunération permise est de 1,37 SMIC/UMO.

Impacts écarts prix du lait (cf préalables)

Prix du lait	389 €	410 €	432 €	454 €	475 €
Ecart rémunération SMIC/UMOex	-0,67	-0,33	0,00	0,33	0,67

Impacts déficit fourrager (cf préalables)

Déficit fourrager global	5%	10%	15%	20%	25%
Ecart rémunération SMIC/UMOex	-0,21	-0,41	-0,62	-0,83	-1,04